

LOIRE ATLANTIQUE LES NOUVELLES

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste français - N. 192 - 1er octobre 1981 - Prix : 1 F.

LA RÉINTÉGRATION DES 7 LICENCIÉS DE LA SNIAS

ÇA NE VA PAS ASSEZ VITE !

Il y a quelques jours, dans sa conférence de presse, le Président de la République soulignait qu'à son avis, « ça n'allait pas assez vite » dans la mise en œuvre du changement.

S'il est une opinion largement partagée à la S.N.I.A.S. Saint-Nazaire, c'est bien celle-là.

En effet, alors que sous l'autorité de plusieurs ministères, l'on assiste depuis quelques semaines à la réintégration de nombreux militants syndicaux injustement licenciés, à la S.N.I.A.S. la direction de l'entreprise nationalisée persiste dans son attitude rétrograde, continue les mêmes méthodes répressives et autoritaires, s'oppose à la réintégration des sept licenciés.

Ce refus obstiné soulève interrogation, incompréhension et mécontentement.

Il est particulièrement intolérable pour ces sept militants que la justice a déclaré innocents ou a amnistié et qui continuent de voir leur vie, celle de leur famille, profondément bouleversée. Mais il est aussi dommageable pour que s'instaure à la SNIAS comme ailleurs le climat qui favoriserait le rassemblement des forces vives du pays pour aller de l'avant.

Le soutien grandissant que reçoivent les licenciés dans leur juste lutte témoigne du fait que monte très largement — et bien au-delà de la S.N.I.A.S. ou de St-Nazaire

— la volonté de voir mis fin à cette situation.

Ainsi, on a pu voir jeudi dernier (notre photo) de larges délégations se rendre à la préfecture et y déposer de nombreuses motions et pétitions. De très nombreux textes, messages, télégrammes, etc... ont été adressés à la direction de la S.N.I.A.S. ou au ministère de la Défense. De nombreuses prises de parole, souvent suivies de collectes, ont eu lieu aux portes des entreprises (Municipaux de Saint-Nazaire, Antar à Donges, Treflémeaux, etc...).

A la S.N.I.A.S. Saint-Nazaire, où chaque jour les licenciés qui sont toujours sans travail continuent d'être conduits à leur ancien poste par leurs camarades de travail, on a apprécié aussi le fait qu'à la faveur d'une expérience inédite d'Antenne 2 au Sillon de Bretagne, la parole ait enfin été donnée aux licenciés sur les antennes de la télévision nationale.

Mercredi 30 septembre, une délégation de parlementaires communistes devait rencontrer les sept licenciés et réaffirmer le soutien actif des élus communistes.

Témoignage aussi de ce soutien grandissant, les Unions locales C.G.T. et C.F.D.T. de Saint-Nazaire annoncent que le mercredi 7 octobre, à 17 h 30, elles appelaient à une manifestation interprofessionnelle — départ place des Martyrs — pour exiger la réintégration des sept licenciés.



40^e ANNIVERSAIRE DES FUSILLADES DE NANTES-CHATEAUBRIANT

APPEL DE LA FÉDÉRATION DE L.-A. DU P.C.F.

Il y a quarante ans, le 22 octobre 1941, vingt-sept patriotes détenus au camp de Choisel, à Châteaubriant, étaient fusillés dans la carrière située à 2 km de la ville, sur la route de Laval.

Depuis, à chaque anniversaire, un hommage solennel leur est rendu. Le 18 octobre 1981, à 14 h, dans la carrière de Châteaubriant sera célébré le quarantième anniversaire des fusillades de Châteaubriant, Nantes et Souges, sur le lieu même où a été érigé le mémorial national de la Résistance.

Cette année, la commémoration revêtira une importance exceptionnelle du fait que ce quarantième anniversaire sera célébré dans une situation politique totalement nouvelle. Hier au premier rang dans la lutte contre le nazisme et pour l'indépendance du sol national, les communistes, aujourd'hui jouent un rôle déterminant pour réussir ce changement qu'ils ont largement contribué à rendre possible et auquel ils participent au plus haut niveau.

Cette manifestation solennelle qui marquera le quarantième anniversaire sera notamment rehaussée par un grand programme artistique conçu en direction de la jeunesse. Déjà, d'ailleurs, le Mouvement de la Jeunesse Communiste de France prévoit qu'un millier de jeunes se rendront ce jour-là à Châteaubriant.

La Fédération de L.-A. du PCF appelle toutes les Sections, toutes les cellules, tous les communistes du département à multiplier les initiatives pour donner à cette commémoration tout son caractère de manifestation de masse, en organisant notamment le transport des participants.

Dores et déjà, les personnes qui souhaitent s'inscrire pour un transport par car peuvent le faire en s'adressant à la Fédération du PCF, 41, rue des Olivettes, 44000 Nantes. Tél. : 89-72-28.

Le 18 octobre 1981, à 14 heures, dans la carrière de Châteaubriant, Nantes et Souges sur le lieu même où a été érigé le mémorial national de la Résistance. A cette occasion sera présentée, en toute première, l'évocation qui a pour titre :

« Il y a 40 ans, Châteaubriant, et vous les jeunes ? » avec la chanteuse Rosalie DUBOIS

et les artistes, chanteurs, musiciens, comédiens :

JEAN WIENER
JEAN-CLAUDE DROUOT
STEPHANE VAREGUES
RAOUL DELFOSE
LA CHORALE POPULAIRE DE PARIS

LES ELEVÉS DE L'ACADEMIE LEGENDRE

LES MUSICIENS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Allouctions de :

M. Gaston PLISSONNIER

Secrétaire du Comité Central du Parti Communiste Français, un des dirigeants communistes de la Résistance en zone Sud, Chevalier de la Légion d'Honneur

Mme Jeanine MAREST

Secrétaire de la C.G.T., Membre du Conseil d'Administration de l'Amicale de Châteaubriant-Voves

13 OCTOBRE :

A chaque adhérent son huma

Le 13 octobre, « l'Humanité » publiera le document préparatoire au 24^e Congrès. Dès ce jour, les communistes vont donc s'engager dans une discussion collective exceptionnelle.

Ce congrès va se tenir dans une situation complètement inédite. En effet, après plus de vingt ans de régime de la droite, un gouvernement avec des communistes a commencé à travailler, pour mettre en œuvre la politique voulue par le pays.

Dans la situation complexe et marquée d'aspects contradictoires que nous vivons aujourd'hui, le besoin de comprendre est grand, surtout pour les communistes qui ont agi et continueront de le faire de manière résolue pour la réussite du changement.

Dans ce sens, l'importance du débat préparatoire au 24^e Congrès, les travaux de ce congrès revêtent une très grande importance.

Afin de participer de façon sérieuse à la réflexion collective et à la discussion préparant le congrès, chaque adhérent doit bénéficier de la réflexion de tout le parti : cela, bien entendu, ne peut se faire sans que chacun ait son journal sept jours sur sept pour connaître ce qui se débat, prendre part et participer à l'élaboration de notre politique.

Dans ce sens, le parti est donc engagé dans une grande campagne pour la diffusion de notre presse : « l'Humanité », « l'Humanité-Dimanche » et « Revolution », en premier lieu en direction des commu-

nistes. La discussion engagée par les Comités de section sur le rôle et la place de notre presse ainsi que sur le plan de travail, doit se poursuivre dans les cellules qui définiront leurs objectifs.

Dans l'immédiat, il s'agit pour chaque des cellules du parti de préparer de façon minutieuse la vente de « l'Humanité » du 13 octobre qui publiera le document préparatoire du congrès, afin que chaque communiste puisse en disposer dès sa publication.

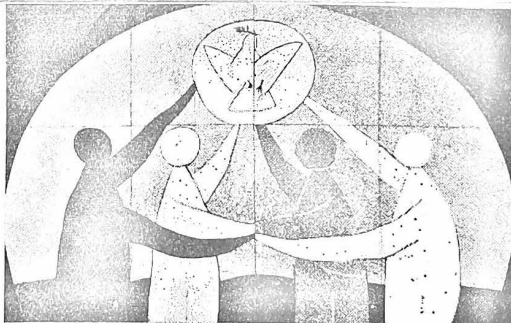
Cela suppose des dispositions exceptionnelles, pour que dans chaque cellule aucun adhérent ne soit privé de son « Humanité » du 13, pour qu'il lui soit porté le jour même.

Les premières commandes qui nous parviennent, comme celle de la section de Nantes-Est avec 90 journaux, de celle de St-Nazaire avec 500 journaux, etc... montrent que déjà plusieurs sections sont bien engagées dans la préparation de cette vente.

Bien entendu, ce ne sont que de premières commandes ; l'effort doit se poursuivre dans ce sens et doit être généralisé section par section, cellule par cellule.

Tout montre aujourd'hui que le 13, si chaque cellule prend bien en compte l'organisation de cette vente, chaque communiste du département sera en mesure de participer, dès le début, à la préparation du 24^e Congrès.

Le premier objectif pour la diffusion de notre presse sera ainsi atteint.



RASSEMBLEMENT NATIONAL pour le DESARMEMENT PARIS
Dimanche 25 octobre 1981

Semaine de l'ONU pour le désarmement Mouvement de la Paix - 35 rue de Clichy - Paris 9^e

FETE DE NANTES-NORD

Dimanche avait lieu à la Boissière pour la deuxième année consécutive la fête de la section Nantes-Nord.

Les habitants du quartier et ceux venus de plus loin, les jeunes et les moins jeunes se sont cotés au restaurant et dans les divers stands. Les amateurs de pétanque ont bravé l'inverse pour se livrer à leur sport favori. Sur la scène un excellent trio de clowns fit comme toujours la joie des enfants, petits et grands. Apparaissant, les participants au « radio-crochet » avaient laissé

quelques instants la place à Y. Zygmunt secrétaire de la section qui présentait, sous le slogan : « le changement : l'affaire de tous », l'intervention de Jeanine Trouillard, conseillère municipale, bien connue de tous les habitants du quartier. Notre camarade rappela que les communistes, après avoir pris toute leur part de la victoire du printemps dernier, étaient résolus à tout faire pour que réussisse le changement.

Quatre adhésions au parti étaient réalisées.



VIGNETTES FÊTE DE NANTES

PRIORITÉ AUX CELLULES

LA GARANTIE DU SUCCÈS C'EST UNE DIFFUSION DÉCENTRALISÉE DANS CHAQUE ENTREPRISE ET CHAQUE QUARTIER

En effet, la Fête de Nantes 81 sera la fête du changement, le rassemblement de ceux qui luttent pour la réussite de ce changement. C'est vrai que cette année nous avons de nouveaux invités « les Nationalisés » et, après avoir eu le futur ministre des Transports en 1980 avec Charles Fiterman, c'est aujourd'hui P. Juquin qui assurera la partie politique.

Bien d'autres nouveautés seront enregistrées tant dans les débats que dans les expositions, y compris même l'implantation de la fête qui sera revue et corrigée vers le positif.

Autant d'éléments constructeurs du succès. Ceci dit, sans la participation de tous les communistes, la fête ne serait rien. Cette grande fête, ce grand rassemblement politique et culturel,

se construit d'abord dans chaque cellule, dans chaque quartier, dans chaque entreprise.

Sans aucun doute, la clé de son succès passe par le placement de la vignette, et plutôt qu'à des actions spectaculaires, le Comité de ville donne la priorité au travail de fourmis des cellules et des sections ; pour nous, c'est la garantie du succès,

Nos résultats seront le fruit du travail actif de beaucoup de cellules, de beaucoup de communistes. En réalité, nous voulons, comme le dit ce nouveau mot à la mode, « décentralisé ».

Désormais, les rendez-vous vignettes s'effectueront dans les cellules, dans les sections, puis, en définitive, au Comité de ville.

Oui, du nouveau, comme la situation actuelle, de l'enthousiasme également, la Fête de « l'Humanité » 81 était d'un bon cru, celle de Nantes dans ce pays du Muscadet et du Gros Plant, le sera tout autant.

Alors confiance, du travail et, au bout du compte, le succès : à chaque travailleur, à chaque communiste, sa vignette de la Fête de Nantes 81. J.Y. Coupel Sec. du Comit. de Ville de Nantes

Nous voici entrés dans la phase active de la préparation de la Fête de Nantes qui, rappelons-le, se déroulera les 28 et 29 novembre, à la Beaujoire. Juste deux mois pour assurer son succès. Le vide creusé par les congés dans les cellules, les entreprises et quartiers doit être rapidement comblé.

Sans aucun doute, il le sera ; le congrès d'abord où les communistes vont être engagés dans une réflexion collective et une discussion exceptionnelle, où le besoin de comprendre est grand.

Et puis, pour les communistes de la région nantaise, la préparation de cette grande fête, qui sera à la fois traditionnelle et originale, semblable et différente.

Cette année, c'est son caractère original, nouveau et inédit qui l'ém-

Réintégrer les 7 licenciés

Au Conseil Municipal, Jean Perraudeau souligne la nécessité de « Renforcer la solidarité pour lever les obstacles »

Au cours de la séance du Conseil municipal de Saint-Nazaire du 25-9-81, notre camarade Jean Perraudeau, maire-

adjoint, a fait, au nom du groupe des élus communistes, la déclaration ci-dessous à propos de la réintégration des 7 licenciés de la SNIAS.

Sur proposition du maire, le Conseil municipal a approuvé cette déclaration et décidé de la faire sienne.

« L'air frais qui a traversé le pays le 10 mai va-t-il pénétrer à la SNIAS ? C'est là un grave sujet de préoccupation puisque la direction de cette entreprise nationalisée agit comme si rien n'avait changé en France. Des succès importants ont été remportés dans le domaine des libertés, avec les réintégrations de militants syndicaux et de travailleurs, à Renault-Billancourt, à la RATP, dans l'Education Nationale, à la Justice, dans les assurances, chez Berliet, à la S.N.C.F., dans les P.T.T., etc... La direction de la SNIAS, va-t-elle encore longtemps traîner les pieds et s'opposer à la mise en œuvre des orientations du gouvernement pour lesquelles, démocratiquement, le peuple français s'est exprimé ? Le Président de la République, dans sa conférence de presse hier, a souligné avec force le rôle irremplaçable des entreprises nationalisées dans notre société. « Les nationalisations, et il est dit, nous donneront les outils du siècle prochain ». Les nationalisations seront le fer de lance du développement économique, du progrès social et de la démocratie. Et pour ce faire, il faut des droits nouveaux pour les travailleurs. Un projet de loi va bientôt définir ces nouveaux droits dans les entreprises nationalisées. Alors les méthodes du S.A.C. pratiquées dans les SNIAS, doivent cesser immédiatement. A cet égard, nous avons apprécié avec satisfaction le jugement rendu hier par le Conseil des Prud'hommes, condamnant la SNIAS, et donnant réparation à l'ingénieur de la sécurité, Monsieur Baislet. C'est un réconfort pour tous ceux qui veulent que la justice soit rendue. Il est vrai que les forces du passé, avec la C.N.P.F. à leur tête, n'ont pas désarmé et veulent empêcher que le changement réussisse. Alors est-ce que la SNIAS, entreprise nationalisée, va servir de couverture au CNPF, pour s'opposer au changement ou s'inscrire une fois pour toute dans la voie du bon sens ? Les questions de libertés ont avancé dans :

- Les transports
 - L'Education Nationale
 - La Communication
 - La Fonction publique
 - La Santé
 - Les P.T.T.
 - La Justice
 - Les P.T.T.
- La SNIAS, dépendant du Ministère de la Défense, va-t-elle contredire ce qui a été bien fait par les autres ministères ? Dans notre volonté de voir réintégrer les 7 licenciés de la SNIAS, il n'y a aucun esprit de revanche à l'égard de qui que ce soit. Nous l'avons déjà dit : pour aller de l'avant, le pays a besoin de toutes ses forces vives et la SNIAS, entreprise nationalisée de tout premier plan, a besoin de tous ceux qui ont participé à son rayonnement et particulièrement qui ont défendu son potentiel scientifique, technique et industriel. La solidarité qui entoure les 7 licenciés et leur famille s'est développée. Elle doit se renforcer encore. C'est le moyen le plus sûr pour lever les obstacles qui se dressent encore devant leur réintégration ».

ATTEINTES AUX LIBERTÉS La SNIAS-Saint-Nazaire condamnée

A Saint-Nazaire, les méthodes autoritaires et répressives de la direction de la Société Nationale, moudée, qui continue d'avoir cours aujourd'hui viennent d'être sanctionnées par le Tribunal des Prud'hommes. Celui-ci, en effet, rendait jeudi son jugement dans "l'affaire Baislet", ce cadre de l'usine de Saint-Nazaire qui refusa de collaborer à l'entreprise anti-syndicale de la direction et qui, de fait, se fit biter durant quatre années d'admissibles pressions et atteintes à sa dignité d'homme et década du fait de celui-ci. Incapable de résister plus longtemps devant "ces tortures morales" qu'il dénonça au cours du procès, l'ancien

Chef du Service Hygiène et Sécurité engagea une procédure à l'encontre de la SNIAS pour "traitements unilatéraux de son contrat de travail". Les Prud'hommes ont estimé que la volonté de rupture du contrat de travail incombe à la SNIAS et n'avait pas de motif réel. Ils ont donc condamné la SNIAS pour licenciement abusif à verser plus de 80 000 F au titre d'indemnité de licenciement, de préavis ou de dommages et intérêts. Par ailleurs, la SNIAS devra rembourser au ASSÉDIC les indemnités de chômage perçues par M. Baislet. Cette condamnation met en évidence le caractère intolérable des méthodes répressives de la SNIAS.

Ainsi, bafouant la volonté de changement exprimée dans le pays et les engagements pris par le gouvernement, la Direction de cette entreprise nationale s'obstine dans un combat d'arrière-garde et s'oppose à la réintégration des sept militants syndicaux injustement licenciés. De même, on a encore vu ces jours-ci des agents de la direction se rendre le week-end au domicile de jeunes embauchés qui avaient le tort de "débayer" pour leur faire, devant toute la famille, une leçon de morale patronale. "La SNIAS, entreprise nationalisée, interrogeait le 14 septembre dans une déclaration la fédération de L.-A. du PCF, sera-t-elle le fer de lance du changement exprimé par la majorité des Français ou fera-t-elle le jeu du CNPF qui veut entraver par tous les moyens les avancées vers la démocratie et le progrès social ?"

Le rail, service public

Avec les usagers, les cheminots communistes de Nantes demandent le maintien du service voyageurs sur les lignes Nantes-Pornic et Nantes - Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

En octobre, le service voyageurs des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie doit être fermé, pour ne redémarrer qu'avec la prochaine période estivale. Pourtant, ce service répond à un besoin réel. L'opposition des communistes à cette politique découlant du plan Goullumat de démantèlement de la SNCF, n'est pas nouvelle. Cheminots et usagers ont souvent agi de concert pour le maintien du chemin de fer. Mais aujourd'hui, considèrent les communistes nantais, « nous nous trouvons dans un contexte politique différent ». De fait, la ferme prise de position du Ministre d'Etat, Ministre des Transports, Charles Fiterman est sans ambiguïté. Il a notamment déclaré : « S'agissant du transport des voyageurs et en particulier des déplacements quotidiens pour

se rendre du domicile au lieu de travail la politique précédente a consisté à la faire dans les conditions les moins coûteuses, avec ce que cela suppose d'inconfort et de liaisons insuffisantes. La nouvelle politique de transports se fixe comme objectif fondamental de répondre aux besoins prioritaires des travailleurs et des usagers. Pour tous ceux qui vont travailler, le transport ne doit plus être une véritable course d'obstacles et une corvée. Il s'agit simplement de mettre à la disposition des gens les moyens de voyager et de créer les conditions d'une utilisation plus large des transports en commun. Il faut une politique tarifaire qui favorise le recours aux transports collectifs, donc des tarifs qui évoluent de manière raisonnable. Cela suppose un service qui soit de meilleure qualité, plus diversifié, plus adapté aux besoins. Il est nécessaire de prendre une série de mesures qui permettent des présent d'améliorer cette nouvelle politique et d'en manifester concrètement la signification. Cela exige beaucoup de sérieux dans l'examen des problèmes ; cela exige aussi qu'une concertation réelle s'institue avec tous les intéressés : usagers, travailleurs, collectivités locales, professionnels concernés.

C'est pour ceux que cette politique est faite, elle ne pourra être ni élaborée ni réalisée sans eux. Tant il est vrai qu'il faudra s'habituer à ce que l'on considère que la volonté des gens est plus importante que toutes les études et projets savants concoctés dans les bureaux par quelques éminents docteurs. Il faut être démocratique jusqu'au bout. Le Président de la République lors de l'inauguration du TGV a appuyé de son autorité les orientations dégagées par le Ministère des Transports et

approuvées par le gouvernement. C'est pourquoi, tenant compte de cette situation nouvelle les cheminots communistes nantais ont invité les usagers des lignes SNCF Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie à s'adresser au Directeur de la région de Nantes pour demander le maintien du service voyageurs toute l'année sur ces lignes et pour exprimer le souhait qu'ils soient consultés sur les horaires et véhicules mis à leur disposition. Initiative très chaleureusement accueillie puisque sur soixante-dix personnes utiles, dix ont signé la lettre adressée au Directeur de la région de Nantes.

Préserver l'avenir des Ecoles d'Apprentissage Maritime

Les marins communistes de Saint-Nazaire viennent de s'adresser à M. Le Penec, Ministre de la Mer. Dans leur courrier, ils lui demandent : « soucieux de développer une politique maritime conforme aux intérêts des marins et du pays, dans le sens des changements intervenus depuis le 10 mai, de revoir favorablement la circulaire du 27 août 1981 concernant les E.A.M. et remettant en cause la formation et la qualification des équipages. En effet, précisent-ils au Ministre, "si les marins se sont félicités quand vous avez déclaré votre intention de faire un effort pour l'éducation et de créer une deuxième année d'école pour la pêche", ils ont été surpris d'apprendre que les indemnités de promotion sociale dont pouvaient bénéficier les élèves de deuxième année Commerce de l'Ecole d'Apprentissage Maritime d'Audierne, étaient supprimées. Conséquence observée sur 120 élèves inscrits, il y a déjà trente-sept annulations suite à cette décision. Ils demandent donc le rétablissement des indemnités de façon à ce que l'avenir de la Marine-Marchande ne soit pas ce qu'elle est à l'heure actuelle.

CHEMENEN ROLAND
TÉLÉFUNKEN - THOMSON
RADIOLA - PATHÉ cinéma

MEREL GUY
A.E.G. - THOMSON
RADIOLA - PHILIPS

ELECTRICITE — PLOMBERIE
ELECTRO-MENAGER
DEVIS CUISINES AMENAGEES
POSE ANTENNES TV AM et FM

OUVERTURE GÉOMÈTRE 44 - TV-MENAGER HEBD
17, rue PASTEUR - MONTEAU (tél. 45.23.08)

DEPANNAGE TOUTES MARQUES
SONORISATION LOCATION

2 au 10 OCTOBRE
ANNIVERSAIRE
E. LECLERC

GAGNEZ
2 RENAULT 5

DU 2 AU 10 OCTOBRE, TIRAGE CHAQUE SOIR
DANS CHAQUE MAGASIN
DE 10 BULLETINS DE PARTICIPATION
REMIS EN JEU LE SAMEDI 10 OCTOBRE
POUR LE SUPER-TIRAGE DES RENAULT 5

les bulletins de participation sont à retirer aux caisses sans obligation d'achat

8 JOURS "ANNIVERSAIRE" A DES PRIX LECLERC !

SAINT-NAZAIRE LE POINT DU JOUR
LE PETIT CAPORAL

SAMEDI 10, DIMANCHE 11, LUNDI 12 OCTOBRE
LA BEAUJOIRE (Terrasse P)

expo
modèles professionnels

le plus grand choix de nouveaux modèles présentés par des professionnels

ouvert sans interruption de 9 h à 20 h **ENTREE LIBRE**

en bref - en bref - en bref - en bref - en

● Sept emplois menacés à la Société Jullias, c'est ainsi que la direction vient de déposer une demande de licenciement collectif auprès de l'Inspection du Travail. Le 22 septembre lors de la réunion du Comité d'Entreprise le patron n'en faisait pas état. Le syndicat C.G.T. fait remarquer que le reclassement est réel au sein de l'entreprise.

● Nouveau débrayage chez Chantelle à la suite de l'annonce de neuf suppressions de postes d'agents de maîtrise et de techniciens, tandis que des embauches vont être effectuées par ailleurs.

Directeur de la publication Maurice ROCHER
11, rue des Olivettes - NANTES
Imprimerie Commerciale 12, bd Lafosse - RENNES
C.P.F. n° 42 001
Lyonnais et Imprimeur par une équipe d'ouvriers syndiqués

● Chez Wellbond à Couëron les débrayages ont eu lieu pour l'intégration des primes dans le salaire, l'embauche des intérimaires, la révision des classifications et la revalorisation des salaires.

● Chez Guillery - sur la chantier de l'Hôpital Nord de Nantes - les travailleurs ont débrayé à plusieurs reprises la semaine passée, pour exiger l'ouverture des négociations sur les salaires et l'indemnité de déplacement jugée insuffisante.

● A Hydrojet à Donges, les travailleurs de cette entreprise de nettoyage industriel ont fait grève une demi-journée la semaine passée pour obtenir des négociations sur le treizième mois, avec le soutien de la C.G.T.

● A la Société Navique « Petit Breton » quatre licenciements, dont celui d'un délégué du personnel, viennent

d'être annoncés. L'Union locale CGT, de Saint-Nazaire, entend s'opposer par tous les moyens à cette mesure injustifiée.

● A la C.T.O. à Guérande, les travailleurs ont fait grève vingt-quatre heures la semaine dernière pour obtenir de la direction des négociations sur les salaires (4,5 % au

ter septembre) afin de maintenir le pouvoir d'achat.

● A Gardiolle à Montoir, les cinquante travailleurs de l'atelier des engrais azotés sont mis en grève illimitée, lundi. Leurs revendications, soutenues par les syndicats CGT et CFDT, portent sur l'emploi, les effectifs et les classifications.

OTO

c'est facile c'est pas cher ça peut rapporter gros